



# PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 21 mars 2020

## Coronavirus - Covid-19 : Point de situation en Normandie

### Point de situation

L'Agence régionale de santé a été informée du décès d'une personne porteuse du coronavirus Covid-19. Il s'agit d'une femme âgée de 73 ans, hospitalisée depuis le 5 mars au CH d'Elbeuf. Le nombre total de décès depuis le début de l'épidémie est de 7\* en Normandie.

*\* 8 personnes sont décédées dans les hôpitaux normands, dont 1 personne ressortissant d'une autre région, et désormais comptabilisée dans sa région d'origine.*

### Au 21 mars en Normandie :

**Depuis le 24 février, 345 personnes ont été testées positives au COVID-19\* en Normandie, dont 58 nouveaux cas depuis hier :**

- 63 cas dans la Manche, dont 16 nouveaux cas
- 99 cas dans le Calvados, dont 14 nouveaux cas
- 128 cas dans la Seine-Maritime, dont 19 nouveaux cas
- 40 cas dans l'Eure, dont 4 nouveaux cas
- 15 cas dans l'Orne, dont 5 nouveau cas

Parmi elles, 7 personnes sont décédées.

A ce jour en Normandie, 98 personnes sont hospitalisées :

- 17 dans la Manche
- 9 dans le Calvados
- 61 dans la Seine-Maritime
- 7 dans l'Eure
- 4 dans l'Orne

### Situation épidémiologique en Normandie

Depuis le 19 mars 2020, le Calvados est considéré comme zone à risque (circulation virale importante) vis-à-vis du Covid-19. Depuis le 21 mars, au regard du nombre de cas l'Eure, la Manche et la Seine-Maritime sont également considérées comme zones à risque. Afin de limiter la propagation du virus, l'ARS rappelle le nécessaire respect des mesures de confinement.

Il est rappelé que le virus ne circule pas dans l'air : la maladie se transmet par les gouttelettes (sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux). On considère donc qu'un contact étroit avec une personne malade est nécessaire pour transmettre la maladie. C'est donc pourquoi les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale sont indispensables pour se protéger de la maladie.

\* Pour rappel, le nombre de cas comptabilisés correspond aux cas confirmés via la réalisation de tests de dépistage. Depuis le passage en stade 3, les tests de dépistage ne sont plus systématiques, mais réalisés en priorité auprès des personnes pour lesquelles la confirmation du diagnostic représente un enjeu important, notamment les personnes hospitalisées présentant des formes graves, les professionnels de santé, les premiers cas possibles en Ehpad, les femmes enceintes ou encore les donneurs d'organes.

Tester tous les patients présentant des symptômes conduirait à saturer la filière de dépistage alors que pour les cas graves et les structures collectives de personnes fragiles, le dépistage permet de prendre des mesures immédiates.

Le nombre de cas confirmés sert désormais à guider les mesures de gestion mais ne reflète pas la réalité de la circulation du virus sur le territoire.

Santé publique France publie un point épidémiologique hebdomadaire accessible [ici](#)

**Contact presse ARS de Normandie** Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - [ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr)

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ [ars-normandie-juridique@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-juridique@ars.sante.fr)



# PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Un numéro, le 116.117

**J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 ? :  
je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle mon médecin traitant  
ou le 116 117, le numéro de la permanence de soins en Normandie.**

*Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement,  
j'appelle le SAMU- Centre 15.*

Désormais accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, le 116.117 est un numéro d'appel gratuit, actif dans toute la région. Il permet aux Normands d'être mis en relation avec un médecin généraliste libéral, **qui apporte une réponse médicale adaptée aux besoins du patient** (hors urgences vitales).

## Rappel des recommandations

### Se protéger

Face aux infections, il existe des gestes « barrières » simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

#### - Rester chez soi (dispositif de confinement de la population)

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Recourir systématiquement au télétravail lorsque c'est adapté
- Limiter ses déplacements au strict nécessaire
- Respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne
- Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)

### Des dispositifs d'information

- L'ARS réalise régulièrement des points d'information pour faire état de l'évolution de la situation.
- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19, une plateforme téléphonique nationale est accessible gratuitement au 0 800 130 000.
- Des sites internet officiels : [Site du gouvernement](#), [Site du Ministère des solidarités et de la santé](#), [Site de Santé publique France](#).